

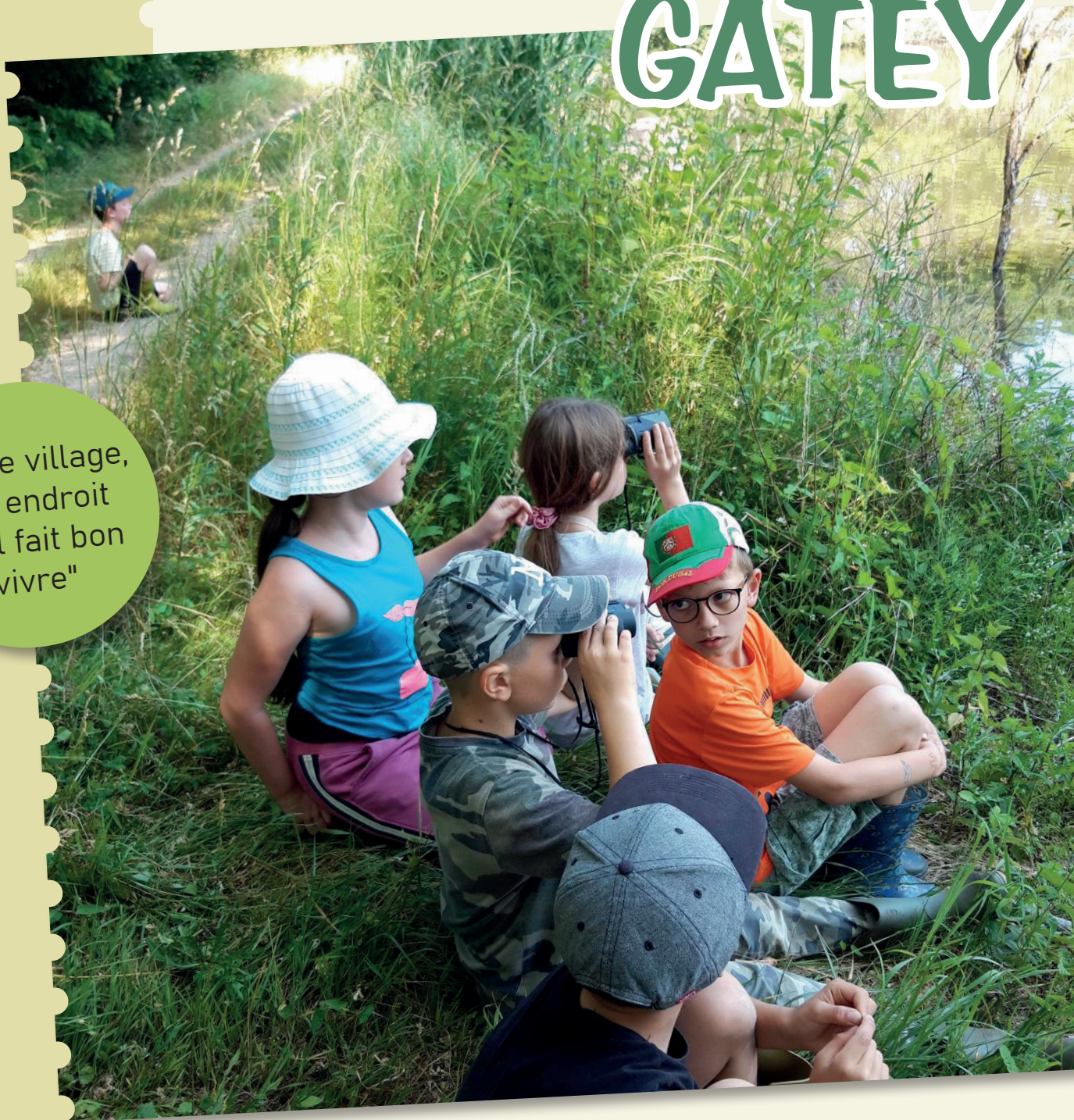
N° 4
Mai 2025

l'essentiel

Vivre à

GATEY

"notre village,
un endroit
où il fait bon
vivre"



Les jeunes de
Gatey
participent aux
commémorations



Fête du battage et
ces vieux tracteurs
ambiance
et convivialité

SOMMAIRE

État civil 2

Mot du maire 3

Finances 4

Devoir de Mémoire 5

Travaux 6 - 7

Vie municipale 8

 arbre de Noël – colis – fleurissement

 nouveaux habitants – repas de Noël

 carte avantages jeunes

 pique-nique fin d'année scolaire

Écoles 9 - 11

Vie associative 12 - 15

 ape 2023 et 2024 – vos artisans

 chasse – alambic

 vieux tracteurs 2023 et 2024

 vivons Gatey :

 fête de la musique – fondue

 halloween – moules frites – vide grenier

Nos artisans 16

En Bref 16

 Alambic

 Sictom

Environnement 17

 Nos animaux et la forêt

 Voie Verte

Bon voisinage 18

Sécurité - Vitesse 19

Infos diverses – recette 20

l'essentiel
N° 4 – Mai 2025
Directeur de publication :
Marc Schmieder
Photos :
mairie de Gatey et associations
Maquette et mise en page :
cré@ction Nelly Bressand
Tiré en 200 exemplaires
Dépôt archives départementales :
juin 2025

ÉTAT CIVIL



Aline Rochet, Gisèle, Raymonde
5 mai 2023

Liandro Perretto
8 août 2023

Louisa Faidutti, Cécile, Annie
28 décembre 2023

Gabriella Jovignot, Valentina, Raymonde
30 avril 2024

Nahé Gilson, Alex, Carlos, Dany
10 juillet 2024

Léo Marichy, Laurent, Patrick
21 juillet 2024

Anaé Ponsot, Ruth
25 octobre 2024

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Mathys et Emy Lagalice
2 avril 2023

Loïc Janiec
25 mai 2024

Carnet Blanc

PACS

Fanny Tonnerre & Arnaud Lucas
8 mars 2023

Florane Nourisson & Maxime Lambert
11 décembre 2023



MARIAGE

Marie-Lucia Iantilahy & Joël Bourdeaux
le 27 mai 2023

Bénédicte Girard & Laurent Batailhou
le 14 septembre 2024

Florane Nourisson & Maxime Lambert
le 26 octobre 2024

Priscilla Seigler et Félix Satori
le 16 novembre 2024



Souvenir

Monique Michaudet
Marie, Eugénie veuve de Robert Carette
le 6 avril 2023

Joël Bourdeaux
Auguste époux de Marie-Lucia Iantilahy,
le 28 septembre 2023

Fabrice Martinez
Maurice, Armand époux de Nathalie Renat,
le 15 février 2024

Hélène Berthet
Jeanne, Françoise veuve de Victor Lacaille,
le 25 avril 2024

Jeanne Masson
Marie veuve de Marcel Chapuis,
le 25 avril 2024 100 ans

Roger Blavignac
époux de Ginette Jacquot,
le 21 août 2024

Édito du Maire



Alors que nous approchons de la fin de ce mandat, ce quatrième bulletin communal est l'occasion au travers de ces quelques pages, de découvrir ou de redécouvrir un aperçu des projets menés à bien en 2023/2024, tels que les actions pour améliorer votre quotidien, et les initiatives qui ont renforcé notre vie locale.

Tout d'abord, j'aimerais partager avec vous les progrès significatifs que nous avons réalisés dans notre engagement envers la durabilité et l'efficacité énergétique. Nous avons accompli la conversion de tous les points d'éclairage du secrétariat de la mairie, de la salle du conseil, des deux salles de classes, et des locaux communs en technologie LED.

De plus, nous avons entrepris le remplacement des volets de l'école et des logements communaux par des volets roulants à énergie solaire, une initiative qui réduit notre empreinte carbone et annule nos coûts à long terme. Le confort de nos élèves a également été amélioré par l'installation d'une pompe à chaleur AIR/AIR pour le chauffage et la climatisation dans le local de la cantine ce qui contribue également à la réduction de notre consommation d'énergie.

Parallèlement à ces travaux, nous avons veillé à maintenir nos infrastructures routières grâce à un programme d'entretien routier régulier, garantissant la sécurité et la fluidité de nos routes pour tous les usagers. Deux radars pédagogiques déplaçables ont également été installés pour sensibiliser les conducteurs à la vitesse et améliorer la sécurité routière dans notre commune.

Force est de constater que ces aménagements ne sont pas encore suffisants pour réduire la vitesse de certains conducteurs... ! Comme le montrent les premiers relevés de vitesse.

Attachés à notre devoir de mémoire, le conseil municipal s'était engagé dans la démarche de création d'un lieu du souvenir commémorant le 19 mars 1962, espace qui a été inauguré en avril 2024.

Une grande étape très attendue a également été franchie et ses travaux se sont terminés en début d'année 2025 : L'enfouissement de la ligne électrique MT reliant Asnans à Gatey. Une avancée notable pour la sécurisation de l'alimentation électrique de toute notre commune.

Plus particulièrement, je tenais dans ce bulletin à remercier chaleureusement toutes les associations du village pour leur implication et dynamisme. Les événements mis en place ont permis à la commune de rayonner au-delà des limites de notre territoire. L'association Vivons Gatey, dont on peut citer les fameuses moules frites devenues une institution, le vide grenier, la fondue, la fête de la musique..

Nous avons eu également le plaisir de retrouver après quelques années d'absence la fête du battage organisée par les vieux tracteurs sur la commune. Une organisation au cordeau, un week-end festif, convivial, animé et instructif. Merci à eux, et forcément c'est une opération à renouveler. Je n'oublie pas l'ACCA, qui a innové avec un repas de chasse, qui lui aussi a connu un vif succès. Gardez tous votre dynamisme, votre envie de faire et de créer, car vous faites vivre le village et créez de la convivialité.

Au courant de cette année, malgré les contraintes imposées par des lois de plus en plus restrictives telle que la loi ZAN - zéro artificialisation nette des sols -, nous continuons à explorer des opportunités de développement et de construction tout en respectant les réglementations en vigueur, et réaliseront d'autres travaux tels que :

- La réfection et l'entretien des voies communales
- La façade de l'alambic
- L'aménagement de la cours d'école
- La création d'une boîte à livre au niveau de la place de la mairie
- Des projets de sécurisation routière.

Bien évidemment, toutes ces réalisations n'auraient pu être possibles sans le concours également de nos agents municipaux, Isabelle, Cyrille, Marianne, Angélique, Isabelle Reveillon, Julie, Fabienne (en remplacement), que nous remercions ici pour tout le travail accompli et pour leur disponibilité.

Je suis convaincu que grâce à notre détermination collective nous continuerons à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre, et je vous remercie pour votre confiance et votre engagement continu. Soyez assurés que nous essayerons de vous servir du mieux que nous pouvons.

Bien à vous
Marc Schmieder

Présentation du bilan financier 2024

Le budget de la commune est composé de deux parties : le fonctionnement pour les dépenses et recettes courantes, et l'investissement pour les travaux et les acquisitions des immobilisations.

Le budget voté pour 2024 s'est équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 548 727,10 €, et en dépenses et recettes d'investissement à 201 138,45 €.

FONCTIONNEMENT

Explication des chapitres : les dépenses

- 011 les charges à caractère général sont les dépenses qui permettent à la Commune d'assurer son fonctionnement quotidien : l'électricité, le carburant, l'achat de petits matériels, les prestations de service, entretien de la voirie, école, ...
- 012 les charges de personnel et frais assimilés correspondent aux salaires des agents de la Commune ainsi qu'aux charges salariales et patronales qui doivent être payées à des organismes tels que l'URSSAF, les caisses de retraite, Assedic,...
- 014 l'atténuation de produits correspond à une recette touchée par la Commune qui doit être reversée à un autre organisme : FNGIR, attribution de compensation,...
- 65 les autres charges de gestion courante correspondent aux indemnités versées aux Elus ainsi que les cotisations s'y affèrent, à l'annulation des recettes en cas d'impayé, aux subventions versées..., et autres
- 66 les charges financières sont le remboursement des intérêts des emprunts de la Commune.

Explication des chapitres : les recettes

- 70 les produits des services, du domaine et vente divers sont les recettes générées par exemple par la vente de coupe de bois, occupation du domaine public, redevance de service d'enseignement et periscolaire,...
- 73 les impôts et taxes sont les recettes fiscales prélevées comme la taxe foncière et d'habitation
- 74 les dotations, subventions et participations correspondent principalement aux dotations versées par l'État.
- 75 autres produits de gestion courante sont les recettes des logements que la Commune loue.

INVESTISSEMENT

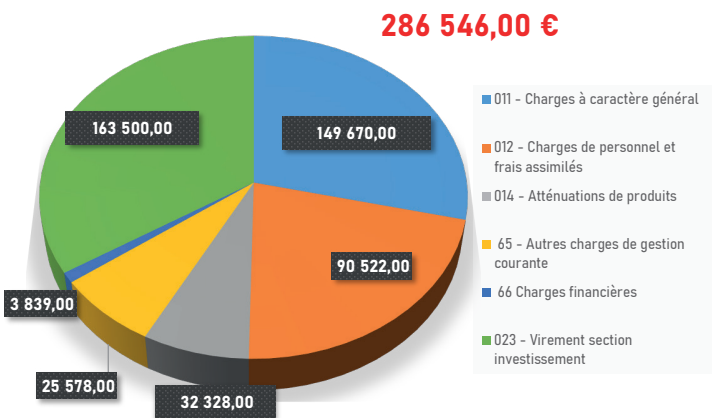
Les dépenses d'investissement :

Ce sont toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de biens immobiliers, d'études, de travaux, de matériel, de mobilier, matériel informatique, ...

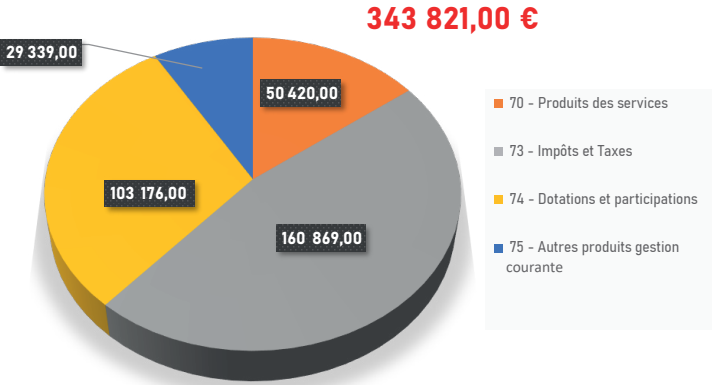
Les recettes d'investissement:

Ce sont des recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), la FCTVA, et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, par exemple subvention pour l'acquisition d'un matériel d'entretien.

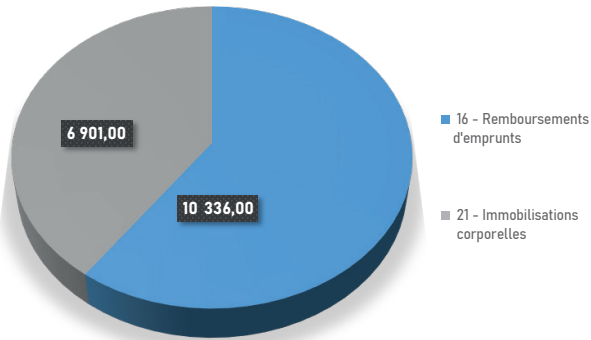
Dépenses Réelles de Fonctionnement 2024



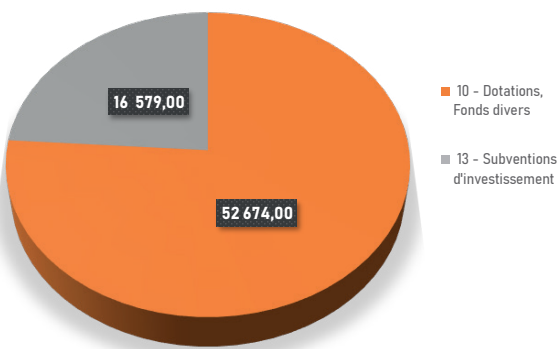
Recettes Réelles de Fonctionnement 2024



Dépenses d'investissement Réalisées en 2024 : 17 237,00 €



Recettes Réelles d'investissement Réalisées en 2024 : 71 451,00 €



Commémoration - Devoir de mémoire



Cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année, élus, habitants, parents et élèves des communes de Gatey et Pleure sont venus assister en nombre à la cérémonie du 11 novembre.

Les enfants comme à l'accoutumé, ont participé à cette commémoration en pavoisant le monument aux morts, en lisant une petite chronique sur chaque soldat inscrit sur le monument, en assistant monsieur le maire et son 1^{er} adjoint lors du dépôt de gerbe, et en déposant une de leur création faite en classe.

Une très belle cérémonie intergénérationnelle.

Espace 19 Mars 1962

Le samedi 27 avril 2024, a eu lieu l'inauguration d'un espace dédié au 19-Mars-1962.

La commune a accueilli une assistance considérable qui s'est investie dans une cérémonie d'hommage dédiée à la mémoire de toutes les victimes civiles ou militaires, qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

Nous avons accueilli les maires des villages voisins, les conseillers départementaux, de nombreux représentants d'associations patriotiques, vingt-cinq porte-drapeaux, les pompiers, la population de GATEY venue en nombre, ainsi que Daniel Pannaux, président départemental de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (Fnaca) et André Vernet, responsable départemental du devoir de mémoire a dirigé la cérémonie.

Cet espace de verdure voulu par le conseil municipal permettra également de s'installer sur un des bancs et profiter de l'ombre du noyer lors des périodes estivales.



Travaux

VILLAGE

En 2023 comme l'année précédente, des travaux de réfection et d'entretien des routes communales ont été réalisés rue Tournier, chemin de la faurettes, la fragneuse, route de pleure ainsi que le chemin donnant accès au parking de la véloroute. Balayage avant/après de la chaussée, enduit, point à temps sur fissures. De plus, les entrées et sortie de village se sont vue parer de pots de fleurs de couleurs vives et différentes, bientôt de belles plantes les orneront. En 2023, 2 radars indicateurs de vitesse ont été installé, au cours de l'année ils se déplacent sur le village.

En 2024, des travaux de réfection et d'entretien des routes communales ont été réalisés route de Chaussin, Rue neuve, Chemin du Bief des Luçots, Route de Pleure, Route des Terres Neuves et Route du Deschaux. Balayage avant/après de la chaussée, enduit, point à temps sur fissures.

En 2024, nous avons fait appel à la société SOREVIC, pour effectuer l'hydrocurage sur 10 fossés de la commune.

ÉCOLE - MAIRIE - CANTINE

Au cours de l'année 2023 différents aménagements ont été réalisé sur le bâtiment de la Mairie/École : changement des volets persiennes en métal des locataires par des volets électriques à énergie solaire tout comme ceux de la classe des CM1/CM2, changement des luminaires intérieur/extérieur par de l'éclairage led.

Le portail de la cour d'école a été changé. Dans l'un des 2 logements communaux, nous avons procédé au changement de la chaudière gaz pour une chaudière à condensation par la suite le deuxième sera équipé du même matériel.

La toiture de la mairie ainsi que celle de l'extension école c'est vue octroyer un bon coup de nettoyage pour enlever toute la mousse accumulée durant toutes ces années. Dans l'algéco de la cantine l'installation d'un chauffage/climatisation a été installé pour le bien êtres des enfants en garderie ou cantine pendant la période été/hiver.

Au cours de l'année 2024, le secrétariat de la mairie ainsi que la salle de conseil a changé de couleur, nous avons fait appel à la société EURL Canault installée sur la commune.

Année 2024, l'abri bus en face de la mairie, a été aménagé avec une banquette pour permettre aux parents ainsi qu'aux enfants de s'asseoir en attendant le bus. 2 autres bancs ont été installé au niveau de la place du 19 mars à coté de la mairie.

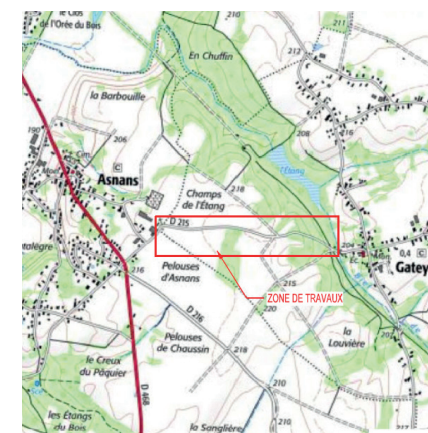
TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE ELECTRIQUE ENTRE ASNANS BEAUVOISIN ET GATEY



Le projet initial se situe sur les communes de GATEY et ASNANS BEAUVOISIN.

Il consistait à enfouir la moyenne tension reliant les deux communes par la Route Départementale n°215 (1^{ère} tranche), et l'enfouissement de la ligne MT située le long de la voie verte en direction de la place de la liberté.

La mise en service faite, elle résout maintenant définitivement tout problème d'interruption de service liée aux intempéries sur ce tronçon.



ENEDIS DÉCLARER UN INCIDENT

J'ai subi un incident, ai-je le droit à une indemnisation ?

Pour ouvrir droit à une indemnisation suite à une détérioration de matériel électrique, 3 conditions doivent être remplies :

- La responsabilité d'Enedis est engagée
- Il existe un lien de causalité avéré entre les dommages constatés et l'incident
- Le préjudice est justifié par la production de factures relatives à ce préjudice : factures d'achat, de réparation ou de remplacement.
A noter qu'en cas de perturbation électrique engageant la responsabilité d'Enedis, les dommages subis par les appareils électriques ne répondant pas aux normes en vigueur ne seront pas pris en charge par Enedis

Quelle démarche dois-je suivre pour être indemnisé ?

Je contacte mon assureur, qui sera l'interlocuteur privilégié du service indemnisation Responsabilité Civile Générale d'Enedis.

Afin d'étudier votre demande, il est nécessaire de lui communiquer les informations suivantes :

- Date (s) et heure(s) du ou des incidents
- Nature des dommages occasionnés par l'incident et si possible leur montant estimé

Ou je contacte mon fournisseur d'électricité :

- Mon fournisseur adresse la réclamation à Enedis
- Enedis instruit la recevabilité de la demande
- Le cas échéant, le service Responsabilité Civile Générale d'Enedis me contacte afin de m'informer des pièces justificatives à fournir et devient mon seul interlocuteur.

Si la responsabilité d'Enedis est reconnue, il vous sera demandé de nous transmettre les factures d'achat, certificats d'entretien, devis de réparation ou un certificat « d'irréparabilité » des matériels concernés ainsi que l'évaluation du préjudice.

A noter : Pensez à conserver le matériel détérioré.

Indemnisation

Enedis déterminera le montant de l'indemnisation fondé soit sur la valeur de réparation, soit sur la valeur de remplacement :

- De manière à rétablir la situation du client dans laquelle il se serait trouvé si l'acte dommageable ne s'était pas produit
- Sur la base des éléments justificatifs remis
- Dans un délai inférieur à un mois dès complétude du dossier.

Dans le cas où vous avez missionné votre assureur, celui-ci vous indemniserait directement.

Vie municipale

ARBRE DE NOËL ET GOÛTER

Comme Chaque année, le Père Noël a pu de nouveau rencontrer tous les enfants rassemblés à la salle Robert Carette pour leur

distribuer leurs cadeaux. L'ambiance fut festive.

Après avoir reçu leur cadeau des mains du Père Noël, les enfants avec leurs parents ont pu profiter du goûter et échanger jusqu'au début de la soirée.

COLIS DES AÎNÉS

Les membres du Conseil Municipal ont distribué cette année encore des colis gourmands aux aînés. Nos "anciens" enchantés et heureux ont réservé un accueil des plus amical et convivial aux élus.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Depuis 2020 la municipalité accueille les nouveaux habitants lors d'un moment convivial en début d'été. En présence des élus du conseil, des représentants des associations, des enseignants, et des agents communaux, les échanges furent nombreux et le moment propice pour faire connaissance autour d'un verre de l'amitié.



Chaque année la commune propose aux jeunes entre 3 et 25 ans de bénéficier gratuitement de la carte avantages jeunes. Durant 2023 et 2024, de nombreux jeunes ont pu en profiter.

LA CARTE
AVANTAGES
JEUNES
2024 - 2025



REPAS DE NOËL DES ENFANTS

Comme chaque année, les enfants de la cantine se sont retrouvés le dernier jour de classe de l'année 2023 entourés de leurs professeurs, du personnel communal ainsi que de quelques membres du Conseil pour savourer le repas de Noël à la salle des fêtes. Un moment festif apprécié de tous.



PIQUE NIQUE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Comme il est de tradition à l'école de GATEY, le pique-nique symbolisant la fin de l'année scolaire réunissant enseignants élus, agents communaux et périscolaires, ainsi que les élèves pour partager le repas méridien et échanger, s'est tenu comme à l'accoutumé à l'ombre des arbres dans le prolongement de la salle des fêtes. Un très bon moment d'échange.

FLEURISSEMENT

Comme chaque année notre agent communal s'attelle à la tâche de fleurir la commune et la rendre plus attrayante pendant la belle saison.



Vie scolaire



LES ÉLÈVES DE GATEY SOUS LES PROJECTEURS !

Projet théâtre

Les enfants de l'école ont participé à un projet théâtre tout au long de l'année 2022-2023 financé par la commune de Gatey. Des ateliers ont été proposés aux élèves pour découvrir l'activité théâtre, menés par les enseignants et par un comédien professionnel.

Le projet a été articulé autour des textes d'une autrice, Catherine Verlaquet. Les élèves ont choisi un passage d'un texte de leur choix pour le mettre en scène et le jouer en fin d'année à la salle de la Fabrique à Dole. En juin, l'autrice nous a fait l'honneur de venir dans notre école pour échanger dans les deux classes.

En lien avec ce projet, les CE1 CE2 et les CM1 CM2 ont pu assister à une représentation théâtrale à l'Ellipse de Lons : "dissolution" écrit par l'autrice Catherine Verlaquet, et participer à un temps d'échange avec le comédien et la metteuse en scène.



Projet Cirque

L'année 2024 a été marquée par un gros projet en Art du Cirque. Financé par l'APE, les enfants ont découvert durant 4 séances différentes disciplines du cirque, principalement en jonglerie et en équilibre, avec la manipulation de matériel varié : diabolo, massues, pédalo, foulards, assiettes chinoises, bâtons du diable, marche sur fil, équilibre sur une boule...

2 animatrices de la Compagnie CirkoSenso ont accompagné les enfants sur les ateliers. Le projet s'est terminé en beauté par une représentation devant les parents à la salle des Fêtes de Chaussin. L'école a également permis aux enfants d'assister à un véritable spectacle de Cirque sous chapiteau à Dijon.

Y pas qu'les JO dans la vie, y a le sport aussi !

Comme il est encore un peu tôt pour nos chers élèves de participer aux Jeux Olympiques de Paris 2024, nous avons décidé de remplir le programme avec quelques projets sportifs !

Cycle Handball

Comme chaque année, l'intervenant Loïc Guichard du club de Handball de Chaussin, propose 6 séances de découverte pour les petits sportifs en herbe. Ce cycle est toujours une réussite !

Projet rentrée 2023 et rentrée 2024



Journée découverte du Football avec le club de Pleure

Pour cette journée, les deux écoles du RPI se sont retrouvées sur le stade de Pleure pour participer à des ateliers foot : jeux collectifs, matchs, quiz sur le respect et la bienveillance, ateliers maîtrise du ballon au pied.



Cette première édition a été un franc succès ! Cette manifestation sera reconduite en juin 2025 !

Le vélo à l'école de Gatey, toute une philosophie !



Comme tous les ans, les élèves ont pour habitude de se déplacer à vélo pour nos divers projets. Pour cela, nous pouvons toujours compter sur nos parents accompagnateurs ; Une session d'agrément cyclisme pour les parents bénévoles est organisée en début d'année à l'école de Gatey, merci aux parents de plus en plus nombreux chaque année pour se faire habiliter.



Pour les années 2023 et 2024, la Plaine Jurassienne a financé pour notre école l'intervention d'une professionnelle pour éduquer les CM1 CM2 au "savoir rouler ensemble" et leur permettre d'obtenir un diplôme certifié pour leur futur parcours scolaire. Ces séances seront encore reconduites en 2025 !



Cycle Tennis de table

Il a été facile de faire découvrir ce sport aux élèves de Gatey puisque nous avons à proximité de notre village, un club qui a pu nous accueillir sur 6 séances !



Un vélo, une gourde, une raquette et hop ! En route pour le village d'Asnans au club du TTAB à la salle des sports! De plus, le Comité de tennis de table nous a également offert 2 tables pour notre école, ainsi nous pouvons même nous entraîner en récréation sous notre préau... de quoi se perfectionner pour pouvoir défier les frères Lebrun aux prochains JO !

Cycle Rugby

Les élèves de Gatey sont entrés dans la mêlée !



Enzo Guillemain, animateur sportif au Grand Dole Rugby, est venu à l'école pour initier les enfants à ce sport sur 4 séances. En fin d'année, les élèves de CM1 CM2 ont pu participer à un grand tournoi inter-écoles (réservé aux élèves de cycle 3 uniquement) à Tavaux .

Sensibiliser les enfants à l'environnement... toujours une priorité !

En 2023, l'école de Gatey a accueilli sur une demi-journée, des animateurs nature "éco-interprètes" en formation. Les CM ont travaillé sur le thème de la forêt et des croyances celtes.



Les CE quant à eux ont abordé le sujet de l'automne sous différentes formes.

En 2023, le CPIE est intervenu dans nos classes pour 4 séances Nature , financées par la Plaine Jurassienne sur le thème des animaux de la forêt et plus particulièrement sur les oiseaux : sorties au bord de l'étang, observation des oiseaux dans leur milieu naturel à la longue vue et aux jumelles, jeux d'identification des oiseaux ...

En juin, une restitution a été programmée à la salle des fêtes de Petit-Noir pour exposer aux autres écoles participantes les affiches et maquettes fabriquées par les enfants. Chemin faisant, chaque classe a pu montrer aux autres les résultats de leurs recherches.



En 2024, l'école a encore pu bénéficier de séances "Nature" avec cette fois l'intervention d'Émilie Chavel de la Fédération des Chasseurs Français. Nous avons travaillé sur le thème des "pollinisateurs" et une rencontre entre toutes les écoles participantes a été organisée à l'école d'Annoire.

EN AVANT LA MUSIQUE !

Pour la première fois, Paul et Amélia de l'école de Musique de Chaussin ont accepté gracieusement de venir animer un mini-projet de 3 séances pour permettre aux élèves de s'exprimer par le chant. En amont, les CM ont écrit un refrain sur des thèmes très forts : la paix, le respect, l'écologie... et l'humour ! et les deux classes ont été acteurs dans le processus de création d'une petite chanson. Mille mercis à nos deux intervenants !



LES INCONTOURNABLES !

Visite de la Médiathèque de Chaussin



En 2023, 2 animatrices ont accueilli les enfants de l'école pour travailler sur le thème du « livre Pop-Up » : 1h d'atelier confection d'une carte pop-up, et 1h de découverte de livres en lien avec le thème puis lecture libre dans la médiathèque.



En 2024, c'est sur le thème de la « chaîne du livre » que nous avons travaillé. Quel bonheur de retrouver chaque année, Karine et Dorothee pour leur professionnalisme et leur bonne humeur !



Cérémonie du 11 novembre 2023

Des enfants des deux classes ont lu un petit mot sur chaque soldat dont le nom figure sur le monument aux morts. En 2023, Des bleuets ont été fabriqués par les élèves sur le temps périscolaire, merci à Angélique et Isabelle pour leur investissement, et ont été distribués au public.



En 2024, ce sont des galets peints en blanc avec des dessins de bleuets qui ont été déposés sur le monument aux morts en forme de coeur.

Fête de Noël à l'école de Gatey :



Pour terminer cette année 2023, la dernière journée d'école était festive : cadeaux collectifs pour l'école, jeux de société, vidéo de Noël, petit goûter et distribution de friandises, et un repas de Noël à la cantine, apprécié par les petits et les plus grands !

Vie associative

L'ACCA DE GATEY

Si le rôle de l'association, est de permettre à ses membres de pratiquer leur loisir en toute sécurité, de nouvelles missions lui incombent. En effet, les chasseurs de la commune sont très présents aux côtés des agriculteurs pour prévenir et pallier les différents dégâts occasionnés sur les cultures : pose de clôture électrique, tir de régulation, battue...

De plus, l'ACCA réalise en collaboration avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura divers suivis scientifique au cours de l'année, tel que des comptages nocturnes, des Indices kilométriques pour les chevreuils, des comptages de coqs faisans au printemps...

Pour la saison 2023-2024, ce fût une très bonne saison aussi bien dans l'état d'esprit que le respect des consignes.

Au cours de l'année 2024, l'ACCA, Association communale de chasse agréée de Gatey, a organisé un méchoui de sanglier à la salle des



fêtes Robert Carette. Ce dernier était ouvert à toute personne qui souhaitait partager un moment convivial autour d'un bon repas.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter le Président, **Théo CANNAZZARO - 06 75 67 00 91**

APE

Au cours de l'année 2023, APE des écoles de Pleure et Gatey a rencontré quelques difficultés pour rester à flot, pour cela une nouvelle présidence ainsi que de nouveaux membres (rentrée 2023-2024) ont permis à l'association d'organiser différentes manifestations (vente de sapin, marché de Noël, vente de chocolats, vente de pizzas, tombola, ...) qui ont aidé à financer plusieurs activités proposées par les écoles. Pour continuer à offrir de belles activités à tous les élèves nous espérons que nombreux d'entre vous répondrons présent lors de nos prochaines manifestations.

Cette année l'association des parents d'élèves des écoles de Pleure et Gatey (APE) c'est redynamisé et a pu vous proposer 2 manifestations.

Le marché de Noël a été le premier rendez-vous proposé par la nouvelle équipe de l'association. Ce marché a été une réussite tant en nombre d'exposants qu'en nombre de visiteurs.



LES AMIS DU VIEUX TRACTEUR



2023, les membres de l'association Les Amis du Vieux Tracteur ont mis la main sur le père Noël.

C'est avec une météo clémente que les membres ont put promener le père Noël en tracteur dans les rues de Gatey et ce sous bonne escorte.

Une moto enguirlandée ainsi qu'une licorne montée par la petite Cerigna ont pris part au convoi.

Papillote et vin chaud ont été distribués tout au long de la journée aux habitants de la commune mais aussi aux passants curieux de voir le père Noël.

De plus, Les Saveurs Lusitano de Gatey ont assuré la restauration de cette belle journée.



Plus tôt dans l'année, l'association a fait l'acquisition d'un Berliet GAK de pompier.

Idéal pour assurer la sécurité incendie sur nos manifestations.



Au cours de l'été 2024, Les Amis du Vieux Tracteur de Gatey ont fait leur retour au village pour un week end chargé en animation. La fête du battage et de la vieille mécanique a eu lieu route de Pleure dans un champs dédié à l'exposition et la démonstration d'un grand nombre de véhicules anciens.

Les traditionnels tracteurs agricoles et chenillards avec leurs outils en tous genre, mais aussi des vieilles motos et mobylettes, la locomobile accompagnée d'une batteuse Albaret, et moteur fixe de toutes tailles : du plus petit moteur Bernard présent dans toutes les fermes de nos campagnes jusqu'à l'imposant moteur industriel Deutz de 30 tonnes.



Une Démonstration d'engins de travaux public avec en outre une dragline Nordest qui travaillait dans les années 50 sur la commune de Chaussin.

2024 a mis à l'honneur le poids lourd ancien avec un accent pour la marque Berliet.



Un concours de bucheronnage a été organisé ainsi que des démonstrations de vieilles tronçonneuses et débuseuse à bois.

Buvette et restauration étaient présents tout le week end avec plateau repas franc comtois les samedi midi et dimanche midi, et soirée barbecue devant un concert le samedi soir.

Des baptêmes de l'air en ULM ont agrémenté les festivités sans oublier les exposants de produits régionaux. Les enfants n'ont pas été oubliés : un petit manège et un parcours de mini moto étaient là pour eux.





Halloween



fête de la musique



vide-grenier

ASSOCIATION

VIVONS GATEY

L'association poursuit encore et toujours son envie de faire vivre la commune par le biais de manifestations qui prennent de l'ampleur chaque année.

L'année 2023, a été riche de manifestations pour l'association avec son traditionnel vide-grenier, sa fondue, la soirée moules-frites mais aussi pour la 2^{ème} année consécutive la fête de la musique.

En 2024, la **fondue** du 21 février a lancé la saison. Une centaine de convives a pu apprécier les caquelons généreusement remplis de M. Menoud. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Le **vide-grenier** du dimanche 21 avril, promettait d'être une bonne année au vu des réservations annoncées. C'était sans compter la météo qui se révéla capricieuse. Températures basses et averses ont éprouvé les participants. Les visiteurs matinaux ont tout de même pu arpenter les stands présents. Les boissons chaudes étaient là pour réchauffer tout le monde.

La **fête de la musique** a eu lieu le 14 juin. C'est le rendez-vous le plus important de l'année en terme d'organisation. Cette édition a accueilli les groupes CA 427 et Lauraline et les bandits.

Nouveauté 2024 : Halloween : Les bénévoles ont proposé aux petits et grands de défiler costumés dans le village à la recherche de friandises. Un atelier maquillage amateur a été proposé. Cette manifestation a rencontré un franc succès avec près d'une trentaine d'enfants.

Le repas **moules frites** a évolué en 2024 : le président et les membres ont prévu de contenter encore plus de gourmets. Ainsi l'association avait prévu deux dates différentes pour 2 fois plus de plaisir : le 12 octobre au soir et le 24 novembre à midi.

Pour rappel, l'association est propriétaire de la salle Robert Carette. Le bilan étant positif, quelques aménagements pourront voir le jour.

Un des plus gros chantier à venir est l'installation d'un conteneur dans le prolongement de la salle. Il permettra de stocker tables et chaises afin de récupérer de la surface à l'intérieur.

De nouvelles chaises plus fonctionnelles ont par ailleurs été acquises.

La robinetterie de la cuisine a besoin d'être changée. Une remise aux normes sera effectuée par la même occasion. Le fossé en bordure de route devrait être busé afin de permettre le stationnement des véhicules aux abords de la salle.

La salle continue bien entendu d'être louée pour toute occasion aux particuliers.

Les tarifs 2025 sont les suivants :

- Pour les weekends
 - Habitants de Gatey 190€
 - Extérieurs 220€
- Jour en semaine
 - Habitants de Gatey 60€
 - Extérieurs 80€

L'association tient à renouveler chaleureusement ses remerciements à toute l'équipe municipale pour la continuité de son soutien et son investissement, que ce soit sur le plan financier ou humain.

Si une ou plusieurs manifestations vous intéressent, nous vous invitons vivement à vous joindre à notre sympathique équipe !

Aucune obligation de faire partie de l'association, mais plus il y a de bras, plus la tâche est agréable.

Sans les bénévoles, rien n'est possible.

Si vous aussi vous souhaitez voir votre village bouger, rejoignez-nous !

N'hésitez pas à contacter le président
Dominique Pardon - 06 36 12 01 51

Nous espérons vivement vous voir de plus en plus nombreux aux événements locaux



Les artisans près de chez nous



CHAUFFAGE *toutes énergies*
SANITAIRE
Ent. DESCHAMPS Alexandre

INSTALLATION
ENTRETIEN
DÉPANNAGE

03 84 81 87 98
06 99 14 99 26

Route de Gatey - Chaussin

Virginie Demaisy

CRÉATION DE BIJOUX & DÉCORATIONS

06 29 80 48 26

3 rue neuve - Gatey

inspirationcreative.vlbd@gmail.com



**ROMAIN
LAGALICE**
Services informatiques

5 rue ville brise, 39120 GATEY

 N° Vert 0 980 80 11 26



E.U.R.L. CANAULT
LOICK *De père en fils...*

Peintures intérieures & extérieures
Sols PVC Ravalement de façade
Parquet flottant Revêtements muraux

06 61 52 03 29
03 84 71 85 61



Les VINS d'Aurélien B.
Vente de vins, alcools & épicerie fine

**vins
spiritueux
épicerie fine**

06 19 87 08 97
3 rue du Deschaux
Chaussin

En Bref

ALAMBIC

La distillation est un savoir-faire millénaire. Après 2 longues années sans avoir servi, l'année 2024 a été fructueuse.
5 personnes du village et une personne extérieure ont pu profiter pour distiller quelques litres d'alcool de fruits.

**ADAPTATION DE LA FRÉQUENCE
DE COLLECTE DU BAC GRIS**

LE SICTOM DE DOLE, composé des 4 intercommunalités du Pays dolois (Communauté d'agglomération du grand Dole, Jura Nord, Val d'Amour et Plaine Jurassienne) a été contraint d'augmenter ses tarifs.

D'une part, les charges obligatoires sont en forte augmentation : taxe sur les produits polluants, prévention et retraite des personnels, énergie, assurance (à titre indicatif, l'assurance du Sydom de Lons auquel adhèrent les Sictom du Jura a sa cotisation d'assurance qui passe de 30 000 à 240 000€), etc...Des investissements rendus obligatoires par les normes environnementales accroissent encore ces coûts.

D'autre part, la revente des sous-produits issus du tri, qui avait connu une forte augmentation à la période du COVID de par la raréfaction des matières premières, subit depuis deux ans l'effet inverse avec un effondrement des cours, en particulier la ferraille, mais aussi le verre et le carton, ce qui réduit les recettes.

En ce qui concerne le ramassage des bacs gris, l'idée d'une tournée toutes les deux semaines est à l'étude depuis plusieurs années. Ce changement est motivé par la nécessité d'accroître le tri pour éviter au maximum l'incinération qui coûte très cher et par la mise en place des biodéchets qui devraient encore réduire le volume des bacs gris. À la fin de l'année 2024, les camions revenaient déjà au centre de Brevans avec une capacité de remplissage inférieure à 50%. Le ramassage tous les 15 jours est conforme à ces évolutions.

Enfin, rappelons que la collecte ne représente qu'un tiers des dépenses du SICTOM : les déchetteries, dont l'amplitude d'ouverture a augmenté, le transport pour incinération au SYDOM, les plateformes de broyage, le ramassage des bacs papier et verre,...sont aussi inclus dans la redevance payée par les usagers.

La concomitance entre l'augmentation des tarifs et la mise en place des nouvelles tournées peuvent expliquer cette incompréhension des usagers : il n'y a pas moins de service, mais une nouvelle organisation liée aux obligations auxquelles est confronté le SICTOM, qui était prévue avant l'augmentation.

Nous espérons avoir répondu à vos interrogations : une augmentation n'est jamais plaisante !



Environnement

NOS ANIMAUX SOUS CONTRÔLE

**Promener mon chien sans laisse en forêt :
je peux ou je ne peux pas ?**

Tout au long de l'année, les chiens doivent impérativement rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres.

Au printemps, la réglementation se durcit : du 15 avril au 30 juin de chaque année, un arrêté ministériel (à jour au 16 avril 2021) impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse en dehors des allées forestières. En cas de non-respect, le contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros.

L'allée forestière se comprend au sens large comme les routes, chemins ou sentiers forestiers, notamment les GR, mais aussi tous les chemins de promenade. En revanche, les cloisonnements forestiers, les pare-feu et les limites de parcelles ne sont pas considérés comme des chemins.

Les animaux de compagnie peuvent perturber la faune sauvage, notamment pendant la période de reproduction et la saison des naissances.

J'AIME LA FORÊT SANS DÉCHETS

Emporter mes déchets
Les poubelles ont été supprimées volontairement car les animaux, en les fouillant, se blessaient ou s'étouffaient.

Éviter tous les types de dépôts sauvages, même les déchets verts et alimentaires !
Les uns favorisent le développement de plantes envahissantes, les autres sont un danger pour les animaux qui perdent leur instinct sauvage et risquent de s'empoisonner.

Temps de dégradation des déchets

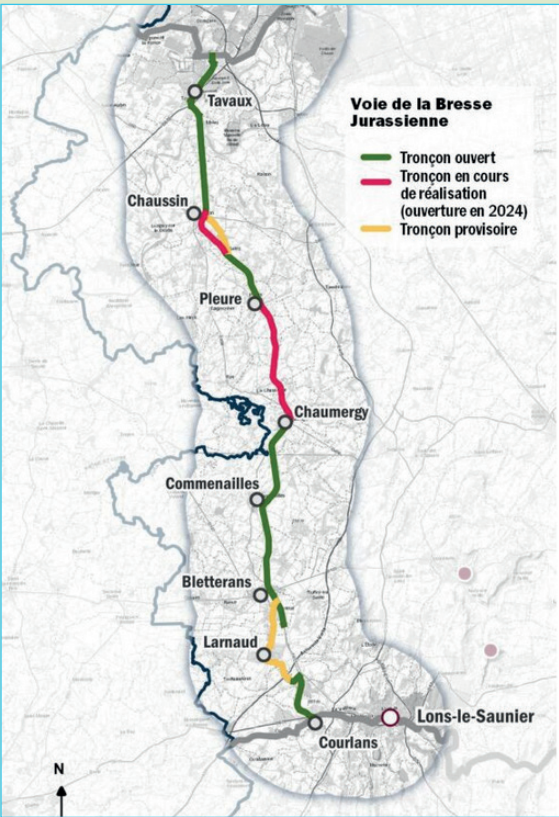
BOUTELLES EN VERRE 4000 ANS	BOUTELLES EN PLASTIQUE de 100 à 1000 ANS
CANETTES EN ALUMINIUM de 100 à 500 ANS	POLYSTYRENE de 100 à 500 ANS
SACS PLASTIQUE de 100 à 450 ANS	CHEWING-GUM de 5 à 10 ANS
CIGARETTES de 2 à 3 ANS	JOURNAUX / MAGAZINES de 3 à 6 MOIS

VOIE VERTE



Partir de Gatey à pied ou à vélo pour aller faire ses achats dans les commerces de la Chaînée des Coupis, de Pleure, et dès cet été Chaussin. Les travaux et l'aménagement du tronçon Gatey-Chaussin, permettant ainsi d'effectuer la liaison avec Dole, financés par le Conseil Départemental ainsi que la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne, seront achevés pour l'été 2025.

La Voie Verte / Véloroute, se définit comme "route exclusivement réservée" à la circulation des véhicules non motorisés (sauf ayants droits exceptionnels), des piétons et des cavaliers.





BRUITS DE VOISINAGE

De nombreuses personnes ne respectent pas les heures de tonte et l'utilisation d'engins à moteur. Aussi afin de préserver la tranquillité du village, voici un bref rappel des règles.

Les travaux de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les débroussailleuses ..., ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables
de 8h à 12h et de 14h à 20H (hors fériés)

Les samedis
de 8h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés
de 9h à 12h.

Néanmoins, nous demandons à l'ensemble des habitants de respecter le repos de chacun en évitant d'utiliser des appareils à moteur le dimanche et les jours fériés, en limitant la musique en plein air et les cris autour des piscines après 22h.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Pour rappel, le brûlage des déchets à l'air libre, y compris les déchets verts est strictement interdits. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie. Les déchets verts peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Les horaires de la déchetterie sont sur <https://horairedéchetterie.fr/decheterie-de-chaussin.html>

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur l'ensemble des voies de la commune dans et hors agglomération (routes, chemins, chemins boisés). Tout chien errant, trouvé sur la voie publique pourra être conduit, sous un délai de 2 jours, à la SPA de Biarne sur le secteur de Dole.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

ÉLAGAGE

Nous vous rappelons que conformément à la loi : articles 671 et suivants du code Civil, D161-24 du Code Rural, les arbres et les haies doivent être taillés de façon à ne pas dépasser la limite de propriété, que ce soit avec la voie publique : rue, trottoir, chemin communal..., ou le voisinage.

Les arbres ou les haies ne doivent pas non plus cacher l'éclairage public, les panneaux de signalisation routière, ni gêner les câbles aériens électriques ou téléphoniques.

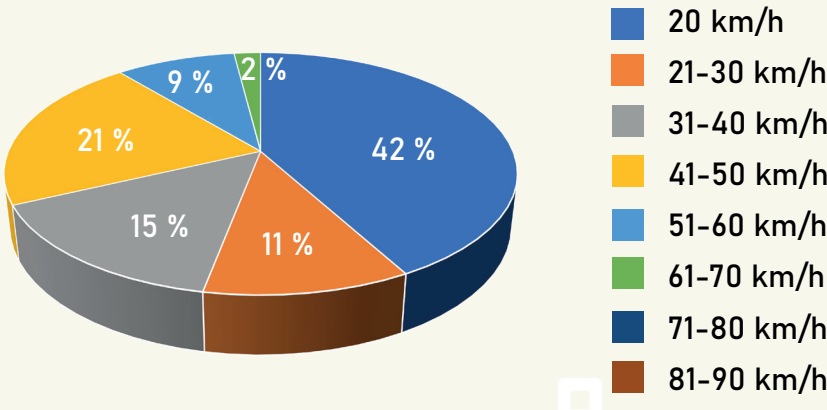
En cas d'inexécution, la Mairie pourra prendre l'initiative de faire appel à une entreprise dont les frais seront à votre charge.

RADARS PÉDAGOGIQUES DÉPLACABLES - RELEVÉS DE VITESSE

Rue Neuve direction route du Deschaux (sens arrivants)

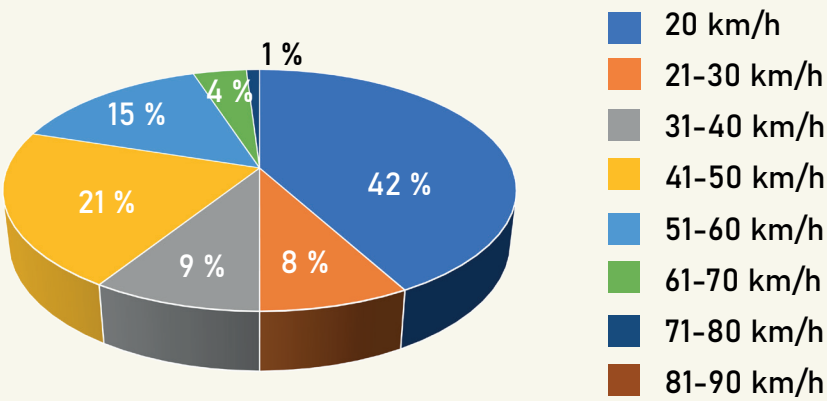
La vitesse V85 définit la vitesse en dessous de laquelle circulent 85 % des véhicules en vitesse libre (non contrainte par la circulation des autres véhicules)

Temps d'évaluation lundi 6 février 2023,11:00 - mardi 17 octobre 2023,08:00					
Limite de vitesse	50 km/h	Valeurs	Véhicules	Vd[km/h]	Vmax[km/h] V85 [km/h]
Excès de vitesse	10,77 %	77704	10579	29	110 48
TMQ trafic moyen quotidien	42				
TMA trafic moyenne annuelle	15330				
Direction de l'évaluation	Arrivant				



Route de Pleure Pleure Gatey (entrant /sortant)

Temps d'évaluation lundi 6 février 2023,10:00 - mardi 17 octobre 2023,09:00					
Limite de vitesse	50 km/h	Valeurs	Véhicules	Vd[km/h]	Vmax[km/h] V85 [km/h]
Excès de vitesse	20,03 %	140638	19430	32	115 53
TMQ trafic moyen quotidien	77				
TMA trafic moyenne annuelle	28105				
Direction de l'évaluation	Les deux directions				



Infos

En bref ...

ALERTE CITOYENS

L'alerte citoyens est un service de communication à destination des habitants.

Il permet d'envoyer par le biais de SMS, message vocal et email des informations d'actualité de la commune (Inondation, canicule, accident, coupure d'eau, travaux, ramassage scolaire, cambriolage, festivités et santé publique...).

Inscrivez-vous en ligne ou directement au secrétariat de la Mairie <https://alertecitoyens.com/inscription.php>



À ce jour, 216 personnes sont abonnées.

ASSISTANTES MATERNELLES

Fabienne LAGALICE - 03 84 81 80 21

Denise MONNIER - 03 84 70 18 68

Alison JOVIGNOT - 06.88.22.16.28

MAIRIE

2 route de Pleure
03 84 81 72 53

Horaires d'ouverture

Lundi 9h -12h / 13h30 -16h

Mardi 14h - 16h

Mercredi 9h - 11h

Jeudi 14h - 16h

Vendredi 9h - 11h30

Permanence élus

Samedi 9h - 11h00

gatey39.fr

mariedegatey.jura@wanadoo.fr



Recettes...



CHARLOTTE AUX POMMES

- 250g de fromage blanc
- 24 biscuits à la cuillère
- 20 cl de crème fraîche
- 50 g de beurre
- 2 citrons
- 200 g de sucre
- 1 kg de pommes

Faites cuire à couvert la moitié des pommes, coupées en quartiers, avec 3 cuillerées de sucre, 3 cuillerées d'eau et le zeste râpé d'un citron, jusqu'à l'obtention d'une compote sèche

Faites fondre dans le beurre le restant des pommes émincées 15 min à feu doux. Saupoudrez de 2 cuillerées de sucre.

Fouettez la crème avec le fromage blanc et le restant de sucre. Passez les biscuits avec le jus des citrons, allongé d'eau. Tapissez-en le fond et les parois d'un moule à charlotte. Remplissez de couches alternées : fromage blanc, compote, quartiers de pommes, réservez-en une partie pour la décoration. Terminez par une couche de biscuits, tassez et mettez au frais. Le lendemain démoulez et décorez de lamelles de pommes.

FABRIQUER SA LESSIVE À LA MAISON

- 4l d'eau
- 150 à 200 g de savon de Marseille en paillettes ou râpé
- 100 ml de bicarbonate de soude
- 8 à 10 gouttes d'huile essentielle (lavande ou autre parfum)

Préparation de la lessive fait-maison

Une fois tous les ingrédients réunis, rien de plus simple que de fabriquer sa lessive soi-même.

Tout d'abord, faire bouillir l'eau, puis hors du feu ajouter le savon de Marseille râpé, le bicarbonate de soude et l'huile essentielle. Puis, à l'aide d'un fouet, bien remuer, ensuite laisser reposer jusqu'au refroidissement complet.

Laisser reposer quelques jours en secouant bien le bidon assez régulièrement, afin que la lessive ne fige pas.

Utiliser cette lessive écolo en dosant comme une autre lessive. C'est tout, et ça marche vraiment !

Pour une lessive 100 % naturelle, compléter le cycle de lavage avec un adoucissant textile parfumé fait maison